Elections Législatives des 23 et 30 Novembre 1958 (2e Tour)

COMPATRIOTES MES AMIS,

FRANÇAISES ET FRANÇAIS,

Les résultats du scrutin du 23 sont ce qu'ils sont.

Ils indiquent comparés à ceux de 1956 — une orientation nouvelle du Pays face à son destin.

Je prédis, en pesant mes termes, que des lendemains amers attendent ceux qui, avec le plus de ferveur naïve, se forgent l'acier homicide dont ils seront frappés, par leurs propres bras.

Pour mon compte — la conscience tranquille, les mains propres — je retournerai, libre, à ma femme et à mes enfants, en pensant, avec mélancolie, à ceux de mes compatriotes qu'attendent les pires épreuves.

Mais, j'entends que le Pays le dise définitivement.

Voilà pourquoi je maintiens ma candidature afin que chacun prenne ses responsabilités clairement, nettement, définitivement.

Lorsque, demain, la Guyane aura fait sa nouvelle « expérience » Dieu fasse qu'il reste assez de larmes aux mères de famille pour pleurer sur le sort sinistre qu'elles auront forgé à leurs propres enfants.

Quand les valeurs morales et spirituelles auront subi — et c'est peut-être en un temps proche ! — les bouleversements prévisibles qui balaieront les structures présentes, Dieu fasse qu'il y ait assez de grâces providentielles pour préserver notre malheureux Pays.

Celà je l'aurai dit — et en connaissance de cause — parce qu'il fallait que je le dise.

Bonne chance mon Pays !

Bon courage mes compatriotes ! !

Que Dieu vous protège ! ! !

GAUMONT Edouard

Député sortant.

Imp. Paul LAPORTE — Cayenne (Guyane Fse)